## Charte Projet

#### Introduction

La présente charte-projet a été élaborée pour présenter le « module projet » et définir les règles ainsi que les conditions de son déroulement.

Un (01) projet, inspiré d'un cas réel, vous est proposé dans le cadre du module « projet » pour cette année 2016-2017. Il s'agit du système « gestion des stomisés ». Pour cette année, une attention particulière est accordée au volet « réalisation » dans la mesure où les besoins sont très bien cernés.

## Phases du projet

Le projet se déroulera en 3 phases :

- Phase 1 : Elaboration de l'offre de service (4 séances max)
- Phase 2 : Conception du système (2 séances)
- Phase 3 : Réalisation (le reste des séances)

Pour la phase 1, les deux premières séances seront consacrées à la présentation du projet, au cadrage du projet ainsi qu'aux réponses aux questions qui vous préoccupent.

Pour la phase 2, chaque équipe doit se consacrer à la conception du système dans ses volets statique, dynamique, organisationnel et sécurité.

La phase 3 sera consacrée à la réalisation.

#### Temps du projet

Au moins 13 séances de 4 heures sont consacrées à ce module. Ce qui fait 52 h par personne (environ 8jrs). Ramenés à l'équipe ce temps est très suffisant pour ce qui vous est demandé, à condition que chaque membre de l'équipe participe pleinement aux travaux.

# Les livrables du projet

Livrable + Barème	Туре	Date limite	Observations
Document- offre (40%)	<ul> <li>Document Word &amp; PDF, contenu</li> <li>Un bref rappel du besoin en introduction;</li> <li>Une vue d'ensemble du système</li> <li>Les processus fonctionnels</li> <li>Les IHM - métier</li> <li>Les états: obligatoirement (Facture, Devis, Ordonnance + 1 ou deux listes bien choisies)</li> <li>Le dossier numérique avec ses sous dossiers</li> <li>Les outils technologiques que vous allez utiliser¹;</li> <li>Les chartes (graphique, qualité, développement,);</li> <li>Un tableau indiquant la répartition des travaux entre les membres de l'équipe pour les phases 2 et surtout 3.</li> <li>Planning prévisionnel de présentation des prototypes 1 &amp; 2</li> </ul>	4 <sup>ième</sup> séance, 2 mars 2017	La remise du rapport dans un format numérique suffit et éviter svp le blabla (il est joli, il va vous servir, etc);  Pour les IHM, si vous rajouter celles relatives à l'administration elles seront appréciée en plus;  Les états doivent être bien réfléchis: contenu et disposition des informations, format (ex: A5 pour les ordonnances), réglementation (ex: respect du décret régissant les factures)
Prototype N°1 (10%)	Présentation de 10mn (max)	Avant votre départ en vacances (prévu en principe pour le 18/03/2017)	contenu <u>exclusivement</u> métier. Ce premier prototype servira à l'équipe projet pour s'assurer que vous êtes sur la bonne voie. L'ergonomie ne sera pas jugée.
Prototype N°2 (20%)	Présentation de 30 mn (max)	Au cours des 2 premières semaines de Mai 2017	contenu <u>exclusivement</u> métier ; ergonomie appréciée
Produit Final (30%)	CD contenant :	Juin 2017 (Après les examens)	Le rapport de conception (une dizaine de pages) doit être vu comme un complément/réajustement du premier document-offre : IHM administration,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf les contraintes techniques.

Livrable + Barème	Туре	Date limite	Observations
	<ul> <li>Rapport de conception ;</li> <li>Rapport Sécurité</li> <li>Ce que vous jugerez utile</li> </ul>		Schéma bdd, Diagramme des Classes, règles de contrôles, CODIFICATION, etc. Le rapport sécurité présentera les aspects sécurité du système (droits & privilèges, PCA,). Cet aspect sera considéré comme le volet pratique du cours MSSI. A ce titre la note qui sera attribuée sera comptabilisée dans le cadre du cours MSSI.

NB: les rapports de conception et de sécurité sont remis à la fin du projet. Cependant leurs contenus doivent être montrés pour appréciations aux enseignants responsables du module. Dans tous les cas les dispositions qu'ils comprennent doivent être prises en considération dans la réalisation.

#### Règles générales du déroulement des travaux

Afin de permettre aux enseignants en charge du projet, de suivre de façon permanente le déroulement des travaux et en même temps pour vous mettre en situation proche de la réalité, un certain nombre de dispositions ont été prises :

- Chaque équipe doit être accompagnée de son matériel de travail (PC). Et, pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent également ramener un Thermos de café ou une bouteille d'eau, des gâteaux, ... à condition de ramasser à la fin de la séance les déchets. Le chef de projet veillera à ce que cela soit fait.
- Les enseignants en charge du module sont là, à la disposition de l'équipe en qualité de support (pédagogique ou autre) ou de client.
- Un espace dans la salle de travail sera dédié aux présentations intermédiaires (non formalisées). Par exemple, projeter sur écran le Diagramme des Classes pour le discuter de façon plus aisée.

#### Tenue d'un Dossier-projet

Chaque chef de projet est tenu de tenir pour le compte de son équipe, un dossier (chemise cartonnée avec élastique par exemple) avec :

- Collée sur le dossier, une fiche projet comportant les informations suivantes :
  - Le nom de l'équipe ;
  - Les membres de l'équipe (nom, prénom, groupe, photo) avec une indication pour le chef de projet;
  - Un espace où vous êtes libre d'indiquer les informations qui vous semblent utiles à faire savoir.
- Contenu du dossier
  - L'ensemble des livrables (document, source, exécutable, etc...);
  - Une copie de la présente charte signée par tous les membres de l'équipe projet ;
  - Pour chaque séance, une « fiche- séance » résumée qui comporte :
    - Information générales : date, liste des présents ;
    - Plan de travail de la séance ;
    - Des indications sur le travail effectué au cours de la séance.

#### *Note*:

- La « fiche- séance » doit être paraphée par l'enseignant à la fin de chaque séance
- Le dossier projet doit obligatoirement être présenté tous les jeudis (lors des séances de projet)
- Pour les travaux les plus méritants un jeu complet du dossier (en version dématérialisée) leur sera demandé, pour être déposé au niveau de l'école.

## Contraintes techniques

Pour la réalisation du système « ATS », les contraintes suivantes sont imposées

- SGBD : PostGreSQL
- IDE : Eclipse
- Pour les états et/ou rapports : Jasper Report vers 5.02 ou +
- Solution Web

- pour les aspects développement, il est fortement recommandé d'utilisé le langage : JEE (Java Entreprise Edition). Néanmoins tout en restant dans le domaine de l'open, vous pouvez en argumentant, proposez un autre Framework.

#### Mécanisme d'appréciation des travaux :

L'appréciation des livrables sera effectuée selon les modalités suivantes :

- A → Très bien,
- $B \rightarrow Bien$ ,
- $C \rightarrow Passable$ ,
- $D \rightarrow inacceptable$ ,
- $0 \rightarrow$  Travail non effectué.

La note obtenue sera convertie conformément au tableau qui suit :

Α	++	20	B++
A	+	19	B+
A		18	В
A	<b>\-</b>	17	В-
A	<b></b>	16	В

+	15	C++	10
-	14	C+	9
	13	C	8
	12	C-	7
-	11	C	6

D++	5
D+	4
D	3
D-	2
D	1

Pour tout livrable, il y a deux appréciations qui sont portées :

- > sur la forme pour 40% de la note;
- > sur le fond pour 60% de la note.

Par ailleurs et compte tenu de l'importance accordée à ce projet, d'autres aspects seront pris en considération :

- Lors du déroulement de la séance projet, une appréciation peut être portée sur la participation d'un ou plusieurs éléments de l'équipe au travail du groupe. Ces appréciations seront par la suite comptabilisées (Bonus/Malus) dans la note finale.
- La note finale de chaque élément de l'équipe sera pondérée au prorata des absences constatées aux « séances projet ». et sera majorée au ¼ de point supérieur.
- La note obtenue par le chef de projet sera majorée (ou minorée) de 1 à 2 Pts, en prenant en considération :
- La tenue du « dossier projet » ;
- La préparation pour le livrable « logiciel » et ce avant la séance de démo de la plateforme matérielle et logicielle nécessaire.

#### Autres conditions;

- La présence de tous les membres de l'équipe est obligatoire. L'absence d'un élément dans les présentations est sanctionnée.
- L'enseignant peut désigner, pour tout ou partie de la présentation des travaux, l'étudiant qui doit la faire : Chacun des membres de l'équipe est sensé connaître tout le travail réalisé par son équipe.
- Le NON RESPECT d'une contrainte technique, sans autorisation préalable dûment notifiée sur la charte, entraîne automatiquement un abattement de 25% de la note finale

### FICHE NOTATION DU DOCUMENT-OFFRE<sup>2</sup>

Points	Appréciation	Commentaires
Vue d'ensemble du système (10%)		
Processus fonctionnels (20%)		
IHM – métier (25%)		
Etats (20%)		
Dossier numérique (25%)		
Autres (Bonus)		

3 T .	T1: 1		
Noto	Final	$\sim$	•
$\mathbf{I}$	тша	L	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette fiche doit être intégrée